

OCTOBRE  
2010

# BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 49

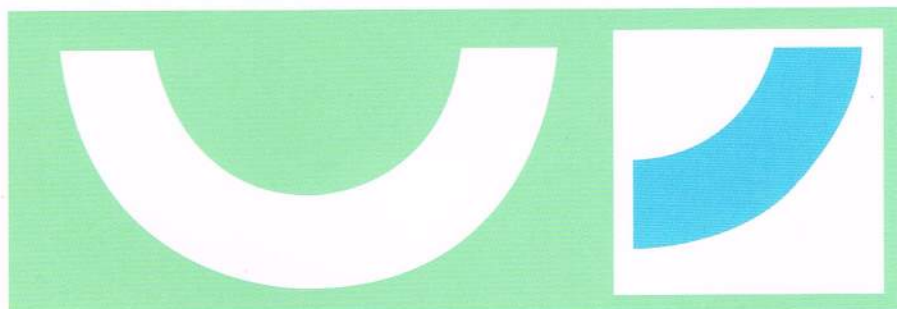
## MAIRIE

Téléphone :  
05 62 68 13 11

Télécopie :  
05 62 68 12 96

E-mail :  
mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :  
www.castera-verduzan.com



castera verduzan  
VILLAGE THERMAL GERS



## Sommaire

- page 1 :  
Le Mot du Maire
- page 2 :  
Travaux du Conseil Municipal
- page 7 :  
Travaux Commissions
- page 9 :  
Infos diverses
- page 12 :  
Echos vie associative
- page 22 :  
Numéros utiles

## **Le Mot du Maire**

*Après une saison estivale irrémédiablement marquée par le drame épouvantable survenu en mai sur la base de loisirs, dès les premiers jours de septembre les travaux ont repris sur la Commune, tant dans le cadre du Programme d'Aménagement d'Ensemble, avec la viabilisation du quartier de Piquebise, qu'en ce qui concerne le programme de voirie 2010.*

*Le cimetière bénéficie désormais de réaménagements (nouveau portail, déplacement de la croix, création d'un columbarium) et très bientôt d'une extension à présent indispensable.*

*Concernant les dossiers de cette fin d'année, comme l'assainissement (curage des lagunes et travaux de réparation des réseaux) et l'extension des nouveaux réseaux, les réunions de commissions en finalisent l'élaboration avec les services compétents et les entreprises choisies.*

*Un grand merci à tous les bénévoles qui ont travaillé cet été pour leurs associations et pour notre village, bien aidés en cela, qu'ils en soient également remerciés, par les services administratifs et techniques de la Commune*

*Toutes les associations castéroises qui le souhaitent, sont invitées à faire connaître rapidement les animations prévues pour le Téléthon 2010, qui aura lieu début décembre.*

*Bon vent enfin à nos clubs sportifs, une nouvelle saison débute et le soutien matériel et moral de la municipalité leur est assuré. Venez nombreux les encourager lors des rencontres à domicile.*

Jean-Michel GARCIA



## **TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

### ***Maintenance du Chauffage Des Ecoles et de la Mairie :***

Suite à la visite de sécurité concernant les ERP (Etablissement Recevant du Public), il est nécessaire de prévoir une maintenance annuelle des chaudières des écoles et de la Mairie. La SMECSO a été retenue pour un contrat annuel de 700€ HT.

Un contrat de maintenance pour l'entretien du matériel de climatisation de la maternelle a été aussi passé avec cette même entreprise pour la somme de 624€ HT (une visite annuelle et dépannages rapides).

### ***Vérification Triennale du Système de Sécurité et d'Incendie de l'Ecole :***

Ce contrôle doit être réalisé par un organisme agréé en plus de la visite annuelle effectuée par un électricien. Le devis du bureau VERITAS a été retenu, pour une prestation de 400€ lors de chaque visite.

### ***Termites à l'Ecole :***

La présence de termites a été détectée à la salle de jeux de l'ancienne école maternelle. Ceci nécessite la démolition de cette partie de l'ancienne école et **uniquement cette partie là**. Les frais de démolition, d'enlèvement des gravats et leur destruction s'élèveront à 5 040€ HT. Ces travaux seront effectués par l'entreprise Magill.

Le traitement du reste des bâtiments de l'école reste à l'étude. Aucune décision n'a été prise, compte tenu des devis très onéreux qui nous ont été présentés et du fait que l'efficacité du résultat n'est pas garanti.

***L'assistante sociale, Madame Nathalie Sémézies,  
du Bureau de la Solidarité Départementale  
assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis matin de 9h00 à 12h00.  
Téléphone : 05.62.68.13.72***

## **Changement de Dénomination :**

Au cours de la dernière réunion du « Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation des Travaux d'Assainissement et de Défense contre les Crues de la Baïse » il a été décidé de changer le nom de ce syndicat qui s'appellera désormais: « Syndicat d'aménagement de la Baïse ».

## **Programme Voirie 2010 :**

Le projet communal de voirie 2010 a été établi en concertation avec Mr Caillavet (DDT) et Mr Cominotti. Les six chantiers retenus par le Conseil Municipal pour un coût total de 52 900€ HT sont :

- Le chemin de la Pinsanne.
- Le VC6 de Jouaitard à Sonnard.
- Le VC6 jusqu'au Vieux Castéra.
- De la Boubee à l'Encoula.
- Le parking de la cantine.
- La rue de Verduzan (2ème couche).

Trois candidats ont répondu à l'appel d'offres du marché public pour ce programme voirie 2010. L'entreprise STPAG est retenue pour un montant de 41 659,60€ HT. En comparaison, l'estimation de la DDT était de 52 900€ HT.

Travaux supplémentaires: dégradation de la chaussée à Sonnard suite à la rupture d'une buse. Coût de la réparation: 1 000€.

L'aménagement du parking des écoles est en cours, le traçage des emplacements sera fait par Jean-Marc Darriolat, compétent pour ce chantier.

### **Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie:**

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,  
et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00

-----  
Monsieur le Maire vous reçoit :  
le lundi de 14h00 à 16h00,  
le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30

-----  
M<sup>me</sup> Hygonnenq ou M. Ramounéda reçoivent sur rendez-vous,  
Les vendredis, de 14h00 à 17h00



**PAE: (Plan d'Aménagement d'Ensemble):  
Travaux du Chemin de Piquebise :**

Après étude de 5 propositions par la commission d'appel d'offres, l'entreprise FTPL a été retenue pour un montant de 141 784€ HT. La décision a été prise en 2 étapes car les propositions des 5 entreprises étaient largement inférieures à l'estimation du Bureau d'Etudes.

Ces travaux consistent à amener les réseaux et élargir la voirie le long du chemin de Piquebise, afin de desservir les futurs lotissements « les Prés d'en Ville » et « Piquebise », ainsi que les futures constructions.

Dans le cadre du PAE communal (programme d'aménagement d'ensemble) qui encadre les travaux dans des zones au périmètre bien défini, ces travaux ont été engagés pour assurer une meilleure viabilisation dans le secteur de la route de Fleurance et de Piquebise.

Des réseaux d'eau potable, des raccordements des eaux usées au réseau public sont réalisés, ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, pour desservir les cinq terrains prévus à l'angle de la rue du Lac et de l'avenue de la Lomagne (route de Cézan).

Les nouveaux terrains constructibles situés près de Piquebise (particuliers et autres), les maisons particulières déjà en place bénéficieront aussi de cette amélioration.

La voirie sera également élargie et améliorée sur une grande partie.

Un piétonnier éclairé sera réalisé en bordure du ruisseau du Mounouat et prolongera celui de la promenade de l'Auloue qui s'agrémentera lui aussi de quelques points lumineux.

La maîtrise d'œuvre est toujours confiée au bureau d'étude SEBA comme pour toutes les opérations entreprises dans le cadre du PAE.

L'estimation des travaux portait sur une somme de 215 385 € HT. Le marché a été attribué à l'entreprise FTPL de l'Isle-Jourdain, pour un montant de 141 784 €. Les travaux ont commencé dès le début septembre.

**Station D'épuration :**

La police de l'eau ayant conclu à la non-conformité en fonctionnement uniquement de notre station, la réalisation d'une nouvelle station d'épuration n'est plus obligatoire pour l'instant.

En revanche, il est urgent de remettre la station aux normes par un curage total des lagunes et d'effectuer une vérification du réseau par le passage d'une caméra.

Celle-ci a permis de détecter des infiltrations d'eau claire qui saturent la station, ainsi que quelques fêlures et joints non-étanches. Il reste à réaliser le curage complet du premier bassin. Un devis de 31 500€ comprenant 2 000€ de frais de dossier a été retenu, auprès de la SEDE, qui avait effectué le premier curage partiel. L'épandage des boues se fera dans des prairies privées à la demande des propriétaires intéressés.

### ***Acquisition de Matériel:***

L'achat d'une tondeuse autotractée s'est avéré indispensable. Coût du modèle retenu : 670€ TTC.

### ***Travaux Salle de Basket :***

Changement du panneau d'affichage qui était souvent en panne: 2857€ HT.

Travaux de peinture dans les sanitaires : plafond, vestiaires, douches. Ces travaux seront effectués par Mr Lapeyre Alain, pour un coût de 2 278,90€ HT.

### ***Aménagement du Parc Urbain :***

Le projet d'aménagement doit être revu à la baisse, l'Etat ayant refusé de verser la DGE (dotation globale d'équipement) à notre Commune, pour la réalisation de ces travaux. Priorité a donc été donnée par le Conseil Municipal, à l'électrification de la Promenade de l'Auloue.

### ***Devis SDEG: Travaux Electrification Nouveau Lotissement à Chinchon :***

La Commune doit amener l'électricité en bordure de parcelle, une traversée de route est nécessaire. Coût des travaux: 2 520€ HT à la charge de la Commune, subvention déduite.

### ***Plan Communal de Sauvegarde :***

Suite à l'approbation du PPRI (Plan de Prévention des Risques et des Inondations), notre Commune est dans l'obligation de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde, dans le but de répertorier et d'analyser les risques et de faire des propositions en cas de sinistre.

Une commission doit être créée pour rédiger ce plan.

***L'assistante sociale, Madame Zumalacarregui de la Mutualité Sociale Agricole  
(Cantons de Valence et Condom),  
assure une permanence à Condom, les mercredis,  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00***



**Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie  
et des Espaces Publics :**

Une étude a été réalisée par la Communauté des Communes afin de répertorier les modifications nécessaires sur notre Commune, pour une meilleure accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des établissements privés.

Le Conseil Municipal a approuvé le périmètre délimité par Mr Caillavet de la DDT. A l'intérieur de ce périmètre les travaux nécessaires seront effectués. Le coût de l'étude sera partagé par l'ensemble des Communes de « Cœur de Gascogne ».

**La Poste :**

Suite au réaménagement des services du courrier, et afin de permettre de relever le courrier les jours de fermeture du Bureau, La Poste souhaite installer une boîte aux lettres « grand format » sur la voie publique, devant le bâtiment place du Foirail.

Le Conseil Municipal s'oppose à l'installation de cette boîte sur le domaine public, d'autant plus qu'il est demandé à la commune d'effectuer le scellement de cette boîte.

**Travaux au Cimetière :**

Compte tenu de l'état dégradé du portail du cimetière et afin de faciliter l'accès aux entreprises de Pompes Funèbres le Conseil a décidé d'engager les travaux d'aménagement nécessaires. L'entreprise Magill a été retenue pour exécuter les travaux de maçonnerie et l'entreprise valencienne de Mr Deberdt a réalisé la ferronnerie du portail. Le montant de ces travaux s'élève à 8 039,10€ TTC.

Le projet d'installation d'un columbarium et la réfection de la croix de l'allée centrale sont prévus dans le courant du dernier trimestre.

**INFO....INFO....**

A compter du 4 octobre 2010, votre **Bureau de Poste** sera ouvert :

**Les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
De 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h30  
Le mercredi de 9h à 12h15  
Et le samedi de 9h à 12h**

## **Commission des Affaires Scolaires :**

Cette année les effectifs du groupe scolaire sont en légère augmentation. L'effectif est actuellement de 126 élèves, dont 53 en école maternelle et 73 en école primaire.

En maternelle, la répartition des élèves a été modifiée. La toute petite section (TPS) a rejoint la moyenne section (MS). Après le départ de Dominique Arilla, c'est Christiane Gouzenne, arrivée de Beaucaire, qui dirige cette classe. Dans l'autre classe, toujours avec Nadine Monpéat, nous retrouvons la petite section (PS) et la grande section (GS). Ce découpage devrait permettre de retrouver des groupes de MS ou GS, seuls pour travailler dans de meilleures conditions encore.

En élémentaire, le départ de Marcel Courtiol au CE2 a été compensé par l'arrivée de Sylvaine Breton venue de Montesquiou. Nathalie Dhalluin ne reprenant pas pour le moment, c'est Mathilde Baron qui assurera la classe de CE1 au moins jusqu'en février. Cécile Budin assure toujours le cours moyen et Philippe Gay le CP.

A noter aussi l'arrivée de Stéphanie Turcat, auxiliaire de vie scolaire (AVSI), qui se chargera d'assister un enfant handicapé en maternelle et le départ très brutal et très regretté de notre emploi vie scolaire (EVS), Françoise Huc de Vaubert qui n'a pas vu son contrat renouvelé, en raison de lamentables restrictions budgétaires.

Effectifs :

- TPS (8) + MS (19) = 27
- PS(13) + GS (13) = 26
- CP = 13
- CE1 = 14
- CE2 = 22
- CM1(13) + CM2(11) = 24

## **Commission Base de Loisirs :**

Avant le démarrage de la saison estivale, quelques travaux se sont avérés indispensables, comme la réparation du tableau de commande électrique de la Base. C'est le devis de Mr Dupouy qui a été retenu, pour la somme de 680,59 € HT.

L'aménagement de l'aire de pique-nique a nécessité un enrochement et la plage et un rajout de sable blanc. Ces travaux ont été réalisés par la STPAG pour la somme de 1 300€.

La saison s'est bien déroulée malgré un temps irrégulier. L'alternance de journées ensoleillées avec des journées très nuageuses n'a pas permis de réaliser autant d'entrées qu'en 2009. Le nombre d'entrées se monte cette année à 25 000 en comparaison des plus de 30 000 de l'été dernier.

## **Médiathèque :**

Les responsables de la Bibliothèque signalent que des ouvrages en langue anglaise sont désormais disponibles à la Médiathèque.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le mardi de 15h à 16h30.



Depuis le 17 mai, le SICTOM a modifié le système de collecte des ordures ménagères. Ce changement a soulevé beaucoup d'interrogations auprès des Castérois. Voici donc quelques informations et explications pour mieux comprendre la décision prise par le SICTOM.

Le ramassage des ordures ménagères se fait désormais deux fois par semaine, le lundi et le jeudi. Par ailleurs les conteneurs ont été remplacés par des sacs plastiques recyclés à 100%, de 50 litres.

Concernant la dotation des foyers en sacs :

La dotation a été faite en juin pour 6 mois. La prochaine distribution aura lieu à la Mairie courant décembre (l'information sera donnée par affichage en mairie et par la presse). A noter que toutes les sortes de sacs plastiques (petits ou grands) peuvent être utilisées.

Les horaires de collecte :

Ils ont été changés. Vous avez pu remarquer que les camions passent à Castéra entre 8H et 10H, ce qui permet de déposer les sacs le matin devant la porte, afin d'éviter d'attirer chats et chiens. Dans un avenir proche les camions BOM seront équipés d'un système de géo localisation qui permettra par exemple : d'éviter l'oubli de vidage des conteneurs collectifs, le respect des circuits et par la même occasion le respect des horaires des passages.

Pourquoi ces changements ?

Ce sont des raisons de coût qui ont poussé le SICTOM à faire cette réorganisation. En effet depuis le grenelle de l'environnement, la taxe payée par le SICTOM à la société TRIGONE pour l'ensevelissement des déchets non recyclables, a subi une augmentation de 18% et va continuer à augmenter. Pour ne pas augmenter les impôts, il a fallu réduire les dépenses liées au ramassage.

Première source d'économie : la fin du contrat location/maintenance des conteneurs verts et jaunes, individuels et collectifs. Cette prestation fournie jusqu'à présent par la société CONTENUR représentait un coût annuel très important ; les conteneurs individuels verts ont disparu au profit de sacs plastiques et tous les conteneurs collectifs appartiennent désormais au SICTOM. Les prestations qu'assumaient CONTENUR sont désormais réalisées en régie.

Deuxième source d'économie : le choix du passage au sac. Lors de la collecte, le camion roule toujours à la même vitesse ; il n'est plus obligé de stopper devant chaque maison et de mettre en route le système de relevage pour chaque conteneur. Tout ceci représente des économies de gasoil, d'usure des équipements et plus largement d'usure des camions qui auront une durée de vie plus longue. C'est aussi une économie de temps : les tournées sont plus rapides.

Du fait du passage à deux tournées par semaine les camions sont moins chargés. Ils n'ont plus besoin d'aller vider à Gondrin avant de revenir finir leur tournée. Les circuits aussi ont été rationalisés. Finalement, les tournées supplémentaires ne représentent que 300km de plus par semaine, et pas plus de gasoil dépensé...

Cette réorganisation a permis de collecter les OM et les EPS , avec 5 camions au lieu de 6 créant ainsi une source d'économie sur le fonctionnement non négligeable.

Actuellement le SICTOM continue de réfléchir aux moyens de limiter la hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (sur l'avis d'imposition des Taxes Foncières) l'année prochaine. Chaque habitant peut aussi y contribuer, en adoptant un comportement qui permet de diminuer la quantité d'ordure ménagère transportée en décharge pour l'enfouissement.

Pensez donc à respecter les règles de tri (référez-vous en cas de doute au fascicule distribué par le SICTOM), et équipez-vous, si ce n'est déjà fait, d'un composteur, en appelant le SICTOM au 05.62.68.22.70. Un composteur permet une baisse de vos déchets ménagers de 30% soit environ 60kg/hab/an...

Pour ceux qui ont souhaité racheter leur conteneur vert, ils seront redistribués dès le mois de septembre. Le SICTOM vous contactera par téléphone pour convenir du jour de livraison.

A signaler aussi l'installation d'un nouveau conteneur pour récupérer le verre au lieu dit « Bidebarrouy ».



## INFORMATIONS DIVERSES

### Concours des Maisons Fleuries :

Cette année douze candidats ont participé au concours et une fois de plus ce fut un plaisir pour le jury de visiter ces jardins, balcons, terrasses ou ces fermes. Nous avons apprécié l'originalité, la recherche, le choix des couleurs, l'esthétique, la foison, la diversité des plantes et de tout ce qui fait un bel environnement.

Bien que le classement soit comme chaque année difficile à réaliser, nous avons départagé les lauréats dans les trois catégories répertoriées par le règlement du concours.

Dans la catégorie: Balcon ou terrasse visibles de la rue, nous avons classé en premier Mme Sabbadin Maria, en second Melle Sandrine Gabouloff et Mme Couet Patricia.

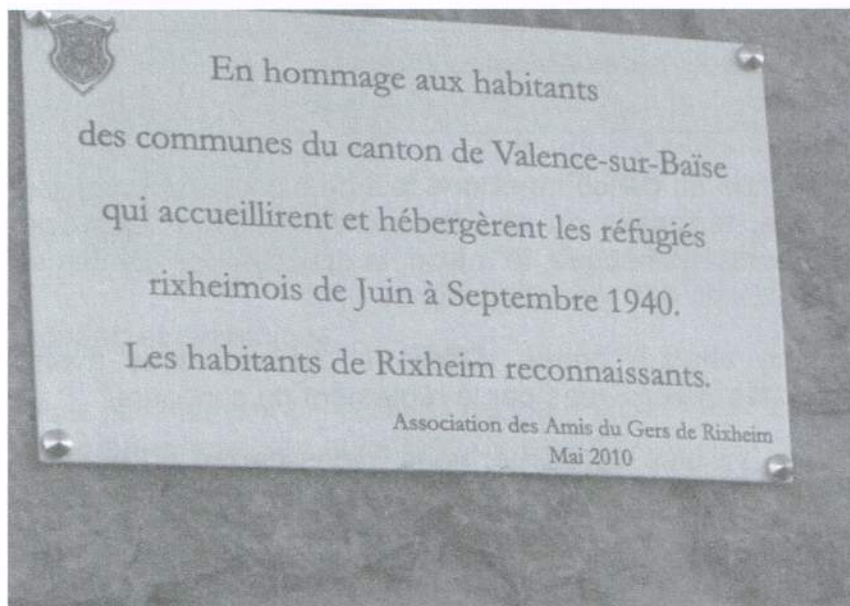
Dans la catégorie : Jardin dans village ou Lotissement, nous avons classé au premier rang ex aequo : Mme Elisabeth Peyrussan et Mme Aline Gabouloff.

- 2eme : Mme Bascop
- 3eme : Mr et Mme Agras Francis
- 4eme : Mme Claverie Gilberte
- 5eme : Mme Françoise St Martin
- 6eme : Mme Sylvette Lamarque



Nous remercions ces personnes pour leur participation, et nous remercions aussi toutes celles qui font des efforts par amour des fleurs ou par souci d'embellir notre environnement. Comme nous l'avons constaté, plusieurs personnes réfléchissent comment agir pour le « développement durable », nous les encourageons à continuer dans ce sens et nous les félicitons. Nous espérons vous retrouver dans le palmarès 2011 et surtout n'hésitez pas à rejoindre en 2011 les lauréats de 2010, car nous savons qu'il existe d'autres beaux jardins à Castéra !





Pourquoi le canton de Valence sur Baïse est-il jumelé avec la ville de Rixheim en Alsace?

Certains d'entre vous se sont peut-être posé la question, sans vraiment trouver de réponse.

Ce bulletin est l'occasion de faire un rapide et simple historique de ce jumelage, qui a été acté en 2004 entre la commune de Rixheim et les 16 communes du canton de Valence sur Baïse.

Ce jumelage a été voulu par des hommes, témoins ou acteurs de l'évacuation des populations alsaciennes

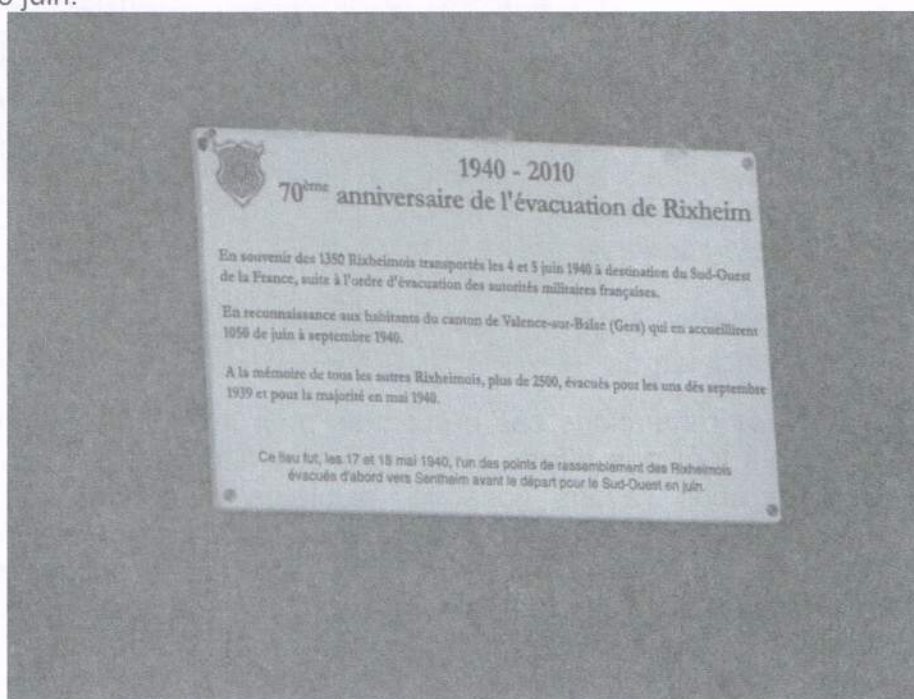
vers le Sud-ouest en 1940, dans le but de perpétuer pour les générations futures le souvenir de cette page commune de notre histoire.

Le 3 Août 1939, la France entre officiellement en guerre contre l'Allemagne. Les populations alsaciennes voisines de la ligne Maginot quittent précipitamment leurs maisons, à Strasbourg notamment, où 100 000 personnes quittent la ville. Mais dans l'immédiat, rien ne se passe. Des plans d'évacuation sont organisés dans les 3 départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Le 10 Mai les événements se précipitent et on observe une activité de l'aviation ennemie sur la région. Ce jour-là Hitler lance son offensive contre la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, c'est la fin de la « drôle de guerre », on s'attend à une offensive terrestre imminente. Le Général Garchery qui commande la VIIIème Armée, décide le 16 Mai 1940 de mettre en action le plan d'évacuation des populations restantes dans cette région et notamment dans la ville de Rixheim. Les habitants reçoivent l'ordre de préparer un bagage de 30 kg maximum, de fermer leurs maisons et on leur donne un délai de 48 heures pour partir. Selon le plan organisé les Rixheimois sont dirigés vers le centre de recueil de Senthem où ils restent jusqu'au 4 ou 5 juin.

A partir de ces jours-là les évacués sont embarqués dans des trains sur lesquels sont inscrites les destinations: Agen, Auch. Après un voyage éprouvant en wagons de 3eme classe, mais pendant lequel l'approvisionnement en nourriture avait été bien organisé, les trains arrivent le 6 Juin au matin à la gare d'Agen. Le Lot et Garonne est à ce moment là submergé de réfugiés belges, les 2 premiers trains poursuivent jusqu'à Lectoure.

Après un voyage de 43 heures ils seront acheminés en car jusqu'à Valence. Le 3ème train transportant des Rixheimois s'arrêta à Tonneins. Ces derniers ont été reçus à Verteuil d'Agenais et Brugnac.





L'arrivée des évacués a été préparée et organisée par les autorités, mais c'est un monde nouveau qu'ils découvrent en posant le pied sur le sol gersois. En premier lieu, la barrière de la langue ne va pas faciliter les échanges: dans nos campagnes on parle patois, les alsaciens parlent surtout allemand ; la langue de l'ennemi et n'oublions pas qu'ils ont été allemands de 1870 jusqu'en 1918 ! Les alsaciens sont habitués à un confort qu'on ne connaît pas encore en Gascogne: très peu d'électricité, pas d'eau courante. Les communes ont reçu des ordres de réquisition d'immeubles, mais certains rechignent sous divers prétextes, à mettre leurs logements libres à disposition. Beaucoup vont se retrouver dans des situations très précaires. La plupart du temps, c'est grâce aux enfants que les liens vont se tisser et que la solidarité va s'établir. Il y avait entre autres un petit Rixheimois de 6 ans François Grumet et un petit garçon de Rozès, Serge Delor, qui ont sans doute aidé à ces rapprochements.

C'est dès le 22 Juin 1940, après la signature de l'armistice que s'est posée aux 1 050 réfugiés la question du retour. Ils étaient à peine installés, mais le retour dans leurs foyers était leur but. Ce n'est qu'au courant du mois de Septembre suivant que le rapatriement des Rixheimois est organisé.

Voilà comment d'une tragédie est né ce projet de jumelage, qui s'est concrétisé en 2004.

Depuis, plusieurs manifestations et voyages ont contribué à ce rapprochement et cette année 2010 a donné lieu à la commémoration de cette évacuation. 70 ans après, les 14 et 15 mai, Monsieur Olivier Becht, Maire de Rixheim, ses adjoints et quelques personnes qui ont vécu ces événements sont venus découvrir notre terre d'accueil Gasconne. Au cours de deux cérémonies émouvantes, en présence des élus du canton, dont Philippe Martin, Président du Conseil Général et Gisèle Biémouret, députée de notre circonscription, deux plaques commémoratives ont été apposées. L'une à Valence, sur la façade de la maison qui avait accueilli les évacués de Rixheim et l'autre sur la façade de la mairie de Rozès.

Pour commémorer le retour des évacués une délégation d'une cinquantaine de personnes comprenant des élus de notre canton s'est rendue à Rixheim du 26 au 31 Août dernier. Lors d'une nouvelle cérémonie, une plaque a été apposée sur la façade de la Mairie de Rixheim en 1940.

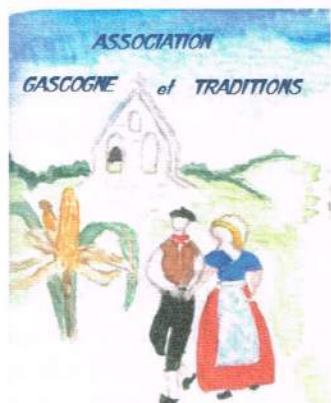


L'accueil qui fut réservé à la délégation gersoise, démontre que les enfants et les petits-enfants des « déplacés » de 1940 qui ont souffert de l'évacuation et de l'occupation, sont encore reconnaissants et qu'il est important pour eux de préserver le souvenir de cette page de l'histoire.

Pour ceux qui souhaiteraient approfondir ce sujet d'histoire, nous vous recommandons la lecture du N° 23 du Bulletin de la Société d'Histoire de Rixheim, écrit en 2007 par 2 Rixheimois: Benoit Meyer et Christian Thomas, dont un exemplaire est disponible à la Mairie de Castéra.

Si la vie du jumelage vous intéresse, sachez que l'Association des Amis de Rixheim du Canton de Valence sur Baïse, présidée par Serge Delor, sera heureuse de vous accueillir parmi ses membres. Sachez aussi que le prochain voyage aura lieu du 30 août au 4 septembre 2012...





## **Gascogne et Traditions**

Cher(es) Ami(es)

Nous voici arrivés à la fin de l'été, et il est temps de faire un premier bilan de cette année festive pour notre association.

Comme nous avons eu l'occasion de vous le dire, il a été décidé au cours des diverses réunions qui se sont tenues à la mairie de modifier l'organisation des Fêtes Gascogne et Traditions pour cette édition 2010.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous féliciter avec tous les bénévoles de la réussite de ce projet. En effet, si la journée du samedi a connu sa traditionnelle affluence que ce soit à la marche, à la dégustation des pâtisseries gasconnes, au tournoi des jeux gascons, il manquait toutefois quelques éléments pour la soirée dite « Bal Gascon » à la salle polyvalente.

Mais le dimanche a vu un nombreux public dans les rues de Castéra ainsi qu'à l'église pour la traditionnelle messe en Gascon. Nombre de commerçants ambulants avaient fait le déplacement et sont restés nombreux jusqu'en milieu d'après midi. Il est vrai que l'animation du village durant ce dimanche avait été confiée au groupe Landais « BOUHEYRINS et BOUHEYRINES » avec toujours le même succès !

La grande innovation fût le repas du dimanche midi. En effet, un repas pris sous les ombrages du parc Lannelongue, les convives choisissant les endroits où ils souhaitaient déjeuner. Il faut aussi reconnaître que le jambon braisé à la broche accompagné de ses « Tarbais » mitonnés par notre ami Daniel Lamarque fut une réussite.

Le final de ces deux jours de fêtes au parc avec nos amis Landais restera vraisemblablement dans tous les esprits, tant la prestation était remarquable.

Tous les bénévoles de Gascogne et Traditions sont déjà à l'ouvrage pour fêter dignement les 10 ans de cette manifestation, au mois de juillet 2011.

Aussi, en attendant cette prochaine édition, une surprise vous attend en février, mais nous vous en reparlerons un peu plus tard, avec une soirée particulière ! Mais chut !!...

A l'année prochaine.

Les membres de Gascogne et Traditions.

**INFO...INFO....**

Pour tout savoir sur Castéra-Verduzan, rendez-vous sur *INTERNET*, à l'adresse suivante :

[www.castera-verduzan.com](http://www.castera-verduzan.com)

Vous pouvez aussi nous envoyer des courriers électroniques à:

[mairie.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.castera@wanadoo.fr)





## Football Club Castéra-Verduzan

Rue des Ecoles 32410 Castéra Verduzan Tél: 05 62 68 18 50  
Secrétariat: tél 05 62 28 67 62 E-mail: [yvette.campi@aliceadsl.fr](mailto:yvette.campi@aliceadsl.fr)  
Site / <http://sites.google.com/site/fccv32410/>

C'est reparti pour une nouvelle saison pour le FCCV. Une année importante puisque le club vient de fêter ses vingt ans. Un anniversaire dignement célébré au mois de juin où tous les dirigeants ont reçu toutes les personnes qui ont contribué à développer et ainsi pérenniser le club. Après l'assemblée générale du matin et le tournoi amical de l'après-midi, c'est à la salle des sports que s'est poursuivi cet anniversaire avec plus de 400 personnes au repas. Une journée souvenir qui restera dans les mémoires. A noter la superbe exposition qui a permis de se replonger dans le passé, bon nombre d'anciens joueurs et dirigeants ont pu se retrouver.

Maintenant place à la saison 2010/2011 qui est lancée avec un nouveau Comité de Direction fort de 18 membres. De nouveaux objectifs ont été fixés avec des priorités comme la communication, la création d'une équipe « d'anciens » et bien sûr la pérennisation et la consolidation de l'existant. Il faut remercier l'ensemble des membres de ce Comité de Direction qui travaille d'arrache pied pour donner à ce club une image positive, de rigueur, de convivialité. Un projet de club a été établi sur trois ans permettant ainsi de donner un cadre de fonctionnement avec la mise en place d'un organigramme, la création d'un règlement intérieur assurant ainsi les rouages essentiels pour la vie du club. Le chemin à parcourir est encore long mais les intentions sont là et les premiers résultats sportifs encouragent les efforts entrepris.

Pour cette saison sur le plan sportif le FCCV s'appuie sur une équipe sénior qui évolue en 1<sup>ère</sup> division. L'objectif fixé est clair : une accession en division supérieure. Ce pari ambitieux est fort bien engagé puisque après deux journées de championnat le FCCV est invaincu. L'arrivée de jeunes joueurs bien encadrés par les plus anciens permet de fonder des espoirs pour l'avenir. La route sera encore longue mais les signes sont encourageants. Le parcours en coupe du midi est lui aussi positif puisque les joueurs de Philippe Gay auront joué un troisième tour dans cette compétition ce qui est une première pour le club.

L'équipe des « anciens » vient de se créer. Elle est composée d'anciens joueurs du club ou par des passionnés du ballon rond. Cette création est très positive permettant ainsi aux joueurs ayant contribué à défendre les couleurs castéroises de revenir s'adonner à leur passion. Pas de championnat pour cette équipe, mais une dizaine de rencontres prévues au cours de l'année, où le maître mot sera convivialité. Les entraînements se déroulent tous les vendredis soir à partir de 19 h. Alors si l'envie de passer un bon moment vous séduit, les portes du club vous sont grandes ouvertes. Les dirigeants se réjouissent de cette création et de voir ainsi tous ces joueurs se rapprocher du club.

Bien sûr il ne saurait être question du FCCV sans parler d'école de foot. Maillon indispensable pour l'avenir du club. Pour cette saison 3 équipes sont engagés en U9, U11 et U13. Toutes les équipes ont débuté les entraînements depuis le 11 septembre, ainsi que les championnats divers. Grâce au dévouement sans failles des bénévoles aussi bien pour assurer les entraînements que pour les déplacements aidés par les parents, cette école peut se féliciter de n'avoir eu recours à aucun regroupement pour assurer son fonctionnement. Pour l'avenir l'objectif est de pouvoir disposer de toutes les catégories ce qui permettra de consolider la base de cette école et d'en assurer son développement.

Par ces quelques mots le FCCV souhaite remercier Jean-Michel, notre Maire et son conseil municipal pour avoir permis la rénovation des vestiaires. Ces travaux permettent une mise en valeur des biens communaux offrant ainsi un cadre de travail plus agréable. L'autre point positif vient du terrain qui avec un entretien et un arrosage régulier permet d'avoir un confort de jeu important qui est reconnu par l'ensemble des équipes visiteuses. Il faut aussi remercier le soin apporté au terrain par l'employé municipal en charge de l'entretien. Le FCCV remercie tous les bénévoles ainsi que toutes les personnes, parents, amis du club qui aident tout au long de la saison pour faire véhiculer les valeurs footballistiques.

Le FCCV se réjouit du retour du basket à Castéra et souhaite une longue et heureuse vie sportive à l'A.C.R.





## **Club Beau Soleil**

Bonjour à tous,

Voilà une année qui s'achève, avec un bilan correct pour le club.

Le loto en nocturne du mois de mars n'a pas été une réussite, par manque de monde, donc c'est à repenser. Celui du mois de mai a compensé, nous avons du refuser des participants en raison du manque de place. Peut-être faudra-t-il envisager celui-là à la salle polyvalente si elle est disponible ? Le dernier a couvert les frais avec un léger bénéfice.

Nous avons toujours autant de mal à remplir un car pour les voyages, malgré l'association avec d'autres clubs, mais cette année nous n'en n'avons pas supprimé. Nous vous informons qu'il en reste un à Bossost le 21 octobre 2010.

Nous vous rappelons que le club est ouvert tous les après-midi pour les joueurs de cartes, le lundi pour la couture et le mercredi pour tout le monde.

Nous aimerions avoir vos suggestions et vos idées, contactez-nous pour que nous puissions en parler.

Nous vous souhaitons un bon automne et un bon hiver et nous nous retrouverons en début d'année sur le prochain bulletin et à l'assemblée générale.

Merci à tous.

### **INFO....INFO....**

#### **Le Médiateur de la République :**

Un litige, un refus, une incompréhension, un blocage avec une administration, un service public, un organisme exerçant une mission de service public.

Vous avez déjà effectué des démarches préalables.

Vous pensez être dans votre bon droit ou être victime d'une injustice.

Il vous est possible de rencontrer un des délégués du Médiateur de la République qui pourra:

- Vous écouter,
- Analyser votre dossier,
- Intervenir auprès du (ou des) organisme(s) concerné(s)
- Vous indiquer ou conseiller sur les suites à donner à votre requête

Madame Christiane Grech, Médiatrice de la République, se tient gracieusement à votre disposition sur rendez-vous à la préfecture.

Vous pouvez prendre contact au : 05-62-61-44-85,  
ou à l'adresse suivante : [christiane.grech@mediateur-republique.fr](mailto:christiane.grech@mediateur-republique.fr)





## Office de Tourisme «Cœur de Gascogne»

### Bilan estival

Au 30 août 2010, on compte environ 2243 visiteurs, adultes et enfants confondus, dans nos deux bureaux d'accueil de Castéra et Jégun et sur les points infos installés pour les manifestations locales (Marché à la ferme, marchés de nuit, Foire aux vins).

En juillet et août le bureau de Castéra était ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h, En juillet il a été tenu par les deux salariées permanentes, en août un agent d'accueil a été recruté pour compléter l'équipe.

Le bureau d'accueil de Castéra a également été ouvert le dimanche lors de manifestations importantes comme : Festif Pompiers, les Journées Gasconnes, la Foire à la Brocante, et dernièrement avec le Festival n'Amasse par Mousse.

L'accueil du point info tourisme de Jégun a été assuré en partie par le personnel de la communauté de communes.

Sur le site de Castéra on compte une augmentation de la fréquentation de 3% en juillet, et une baisse au mois d'août : 21% par rapport à 2009.

Au regard des chiffres annuels nous sommes en hausse sur l'arrière saison.

### BILAN DES ANIMATIONS

- × La fréquentation de l'ensemble des manifestations a augmenté, notamment le marché à la ferme et la foire aux vins.
- × Les partenariats :

Cette année, nous avons travaillé avec des associations ou propriétaires de structures locales pour mettre en valeur des animations ou du patrimoine.

#### Exemple :

- **Randonnée Gourmandise et découverte** avec le foyer rural de Peyrusse-Massas et des producteurs locaux : 130 participants.
  - **Randonnée du vin** avec le comité d'organisation de la foire aux vins : 56 participants.
  - **Visite commentée de la Commanderie** sur 2 dates : 70 visiteurs avec l'association des Amis de la Commanderie de Castéra-Verduzan.
  - **2 Visites du moulin de Roquefort.**
  - **2 Visites commentées de Biran.**
- × La location de vélos a nettement augmenté +68%, en revanche nous avons pour la première fois des vélos à assistance électrique, qui n'ont pas eu un grand succès.
  - × La demande de fiches de randonnée a augmenté également.



## Foyer des Jeunes



Le Foyer des Jeunes a travaillé très dur lors de la mise en place de la saison 2010.

La fête de la musique, Le repas – Concert du 14 juillet, la soirée Gauloise ont été des manifestations réussies grâce à une équipe

soudée et dynamique.

Mais l'événement principal fut quand même la fête locale. Les membres ont mis à plat les idées, les préférences, les questions de budget. Nous avons préféré réaliser une fête avec beaucoup d'animations afin que le parc Lannelongue soit le plus souvent possible en activité... Et cela a fonctionné !!!

La fête a commencé avec la remise des clés de la ville, geste symbolique qui nous tenait à cœur. Ceci réalisé par Monsieur Le Maire en compagnie de quelques conseillers municipaux et d'un public nombreux.

Les sonos ont satisfait la jeune génération tout comme l'intervillages qui a rassemblé plusieurs équipes autour d'une piscine aménagée par nos soins. Ce fut un moment de franche rigolade !!!

Tout comme le karaoké du lundi soir !!! Quel bonheur pour nous de nous retrouver, castérois, castéroises, jeunes, moins jeunes, lors d'un moment comme celui-ci.

Nous sommes très satisfaits des retombées de la fête. Les castérois sont semble-t-il ravis et nous le sommes donc par conséquent aussi.

Le Foyer des jeunes conserve encore et toujours l'envie de réaliser des animations en collaboration avec les autres associations. Nous préparons déjà la saison 2011 avec des idées plein la tête... Nous avons gagné notre pari, celui de faire une fête locale à notre image : dynamique et intergénérationnelle.

**Toutefois, il nous paraît important de remercier certaines personnes :**

**Tout d'abord, les bénévoles du Foyer...** « Les jeunes », à qui on a fait confiance et on ne s'est pas trompé. Merci pour votre dynamisme. « Les habitués » toujours présents, disponibles et qui assurent toute logistique avec une motivation hors norme. « Les piliers » sans qui rien ne serait possible.

Merci à Monsieur le Maire et ses conseillers, toujours disponibles et à l'écoute, merci à Maryse, Isabelle, Pascal, Alain, Ludo P et Ludo D pour leur aide et leur efficacité, au personnel et à la Direction du Casino pour leur gentillesse et leur amabilité à toute épreuve, à l'A.C.R et au F.C.C.V, à DFM930, à Monsieur Ramounéda pour la soupe à l'oignon, aux personnes qui nous ont aidé tout au long de la saison par leurs gestes, leurs mots gentils et leurs amitiés.

**On vous dit donc à l'été prochain .....avec quelques surprises durant l'hiver !!!**

Et comme dirait le Foyer des Jeunes nouvelle édition, **soyez tous Flex Mex !!!!**





## Association des Parents d'Elèves - APE

Une nouvelle année scolaire débute l'Association des parents d'élèves vous présente son bilan de l'année passée et propose un débat d'ouverture.

Pour Halloween, le vendredi 30 octobre 2009, nous avons organisé un défilé dans les rues, profité de la générosité de nos concitoyens et mangé beaucoup de bonbons. Ensuite un repas avec musique était proposé. Opération nulle financièrement en raison notamment du fait de payer la musique. IDEAL 32 a versé une subvention comblant notre déficit. Question ambiance, l'opération est à renouveler !

Ensuite, le loto du 6 février 2010 a subi les aléas du climat (neige résiduelle, routes glacées) et malgré de nombreux joueurs ravis de gagner les lots exceptionnels que nous proposons chaque année, les bénéfices se sont réduits à 141,88€.

Lors du Carnaval, nous nous sommes retrouvés, déguisés pour défiler, brûler Monsieur Carnaval et partager un repas. Une soirée conviviale au terme de laquelle, nous présentons un bénéfice de 547,63€ €.

Pour Pâques, les enfants ont pu ramasser les nombreux œufs que le lapin de Pâques avait jetés dans le parc. Quelles découvertes !

Profitant des élections régionales du 14 et 21 mars, l'association a vendu les pâtisseries que les membres et parents ont fabriquées. Nous avons réalisé un bénéfice de 378,97€.

Dans le cadre du Festif'Pompiers, le samedi 26 juin, l'APE a animé des jeux (Kermesse) pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Le montant des cotisations (environ 700€) et la subvention versée par la mairie (600€) nous permettent de remplir notre engagement auprès de l'école.

En effet, l'APE n'oublie pas son rôle de soutien aux animations scolaires. Une subvention de 2 500 € a été versée à la coopérative scolaire, afin de cofinancer les sorties des élèves de l'école de Castéra-Verduzan.

L'ensemble de ces opérations nous a permis de signer une année comptable avec un **solde annuel positif de 69€.**

Ce bilan positif des festivités est possible grâce à la participation de l'ensemble des acteurs de la Commune. Nous tenons à remercier IDEAL32 et les autres associations de la Commune avec lesquelles nous faisons un travail croisé, le Casino et les commerçants de Castéra et du Département pour leurs différentes participations, les élus locaux et les employés municipaux pour leur aide et leur soutien, ainsi que la presse et la radio locale DFM930 pour leurs annonces. Et nous remercions particulièrement les animateurs et les enfants du CLAE, qui décoorent la salle et nous accompagnent à chaque animation.



# Les Amis du Vieux Castéra

## Son de Cloche



Les Amis  
du Vieux Castéra

Avec l'aide de la municipalité et par son intermédiaire, l'Association des Amis du Vieux-Castéra a fait appel à Monsieur Jouffray de l'IEAC (Institut Européen de l'Art Campanaire) pour vérifier l'état de la cloche de l'église Saint-Blaise du Vieux-Castéra.

Mr Jouffray s'est rendu à Castéra au cours du mois d'août et est monté sur le toit de l'édifice, puis sur le clocher pour expertiser la cloche.

Il a confirmé les inscriptions en écriture gothique et en latin relevées à partir de photos prises par l'un des membres de l'Association, ainsi que leur traduction : « *Ave Maria, pleine de grâce, je fais fuir les nuages, les éclairs, et je brise et je repousse les tempêtes* ».

En plus du texte latin, la cloche comporte un écusson et une inscription en français : « *refondue en 1888, on m'a nommée Marie-Joseph* » Eloi Daubas, curé Louis Larrieu, vicaire Escoubet, fondeur à Ramouzens, la belle frise n'étant qu'un élément décoratif.

La cloche n'est pas classée dans les biens mobiliers. Quand elle a été refondue, la reproduction des inscriptions réalisée selon la technique de la « cire perdue » est d'une très grande qualité. Cette reproduction a très certainement été réalisée à la demande de la population qui voyait dans cette cloche une protection contre les intempéries.

D'ailleurs les anciens du village racontent que, jusqu'en 1960, on la faisait sonner par temps d'orage.

Selon Mr Jouffray, la plupart des cloches ont été refondues, au moment de la révolution pour en faire des armes ; certains villages, comme le nôtre, en ont gardé une dans le but d'alerter (tocsin), et se protéger de l'orage. D'ailleurs, une loi de 1793 précisait que chaque église devait conserver une cloche, seul « média » de l'époque capable d'être perçu dans les alentours par tous et dans un temps le plus bref.



Mr Jouffray a constaté que la cloche n'était pas fêlée et avait un bon son mais que les intempéries l'avaient dégradée : défaillance dans le scellement, rouille sur l'arceau du support et mauvais état du brelan.

Suite à son expertise et au vu de l'intérêt historique présenté par cette cloche, il a conseillé de contacter un artisan spécialisé dans l'art campanaire pour réaliser les travaux nécessaires à la sauvegarde de cet intéressant témoignage du passé de notre commune.







## **Club Basket-Ball**

Des anciens joueurs et dirigeants de Castéra-Verduzan et de Réjaumont ont souhaité redynamiser le Basket Ball dans nos deux villages. De cette volonté est née la création d'un nouveau club avec de nouveaux et anciens dirigeants et le soutien des deux municipalités.

Il aura comme intitulé :

### **Avenir Castéra Réjaumont ( A C R )**

L' **A.C.R.** sera représenté au niveau de Régionale 2 et en Département par une équipe féminine et une équipe masculine dans chacune des catégories.

Notre souci étant de pérenniser ce club, une école de Basket Ball a été créée sous la responsabilité d'Antoine GHEYSEN et de Ludovic DEVALLE.

Les entrainements auront lieu :

- ▶ Baby (2004-2005) : le lundi 16h 45 à 17h 45
- ▶ Mini Poussins(es) et Poussins(es) (2000 à 2003) : le mardi de 17h 30 à 19h et le jeudi de 16h 30 à 18h.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'école de basket contacter Antoine au:  
06 60 12 85 92

Les premières rencontres à la salle Omnisport ont eu lieu le :

- Samedi 25 septembre à 20h pour les séniors masculins contre nos voisins de Fleurance.
- Dimanche 26 septembre à 15h 30 pour les séniors féminines contre Muret

Nous comptons sur vous pour venir nombreux les soutenir tout au long de cette saison.

Nous remercions toutes les personnes qui sont venues nous exprimer leur soutien lors de leur passage à la Bodega de l'A.C.R. pendant la fête locale.

Toutes les personnes joueurs ou non joueurs voulant nous rejoindre peuvent contacter le Président Erick Carpentier au 05 62 68 12 02 H/R.



la  
petite  
pierre

La Peyrette  
32360 JEGUN  
05 62 68 19 00

www.petitepierre.net  
petitepierre@free.fr



Jacques et Mylène: Vaudeville trash à Jegun!  
Mardi 16 nov. à 20h30

Attention à partir de 14 ans

Nous sommes fiers d'amener  
les 260 couverts, célèbre troupe  
des arts de la rue en tournée en  
Midi-Pyrénées, jusqu'à Jegun  
pour un vaudeville trash dont  
vous vous souviendrez !

"Quelle funeste journée!  
J'apprends en cinq minutes  
que ma mère est la maîtresse  
de l'oncle de ma fiancée qui  
elle-même est l'amante de  
mon propre père... je crois



1300 personnes pour la neuvième  
édition du festival n'Amasse pas

mOusse. Belle année pour le festival. Cette année encore, des  
spectacles tout public et de renommée ont été présentés, privilégiant  
la variété des genres et des thèmes. Ils ont emporté les spectateurs  
ravis dans leurs univers drôles, burlesques, provocateurs... Ils ont su  
partager du rêve et de l'émotion, des éclats de rire, ont récolté  
beaucoup d'applaudissements. N'Amasse pas mOusse est cette  
année encore un formidable lieu de découvertes!

Rendez-vous l'an prochain à tous les amis du Festival n'Amasse pas  
mOusse, pour les 10 ans!

Eugénie Ursch en  
concert à Bonas  
samedi 23 oct. à 20h30

Entre les voyages qu'elle a  
effectués et ceux dont elle a rêvé,  
Eugénie nous emmène dans un  
univers poétique nomade du  
Maghreb aux Balkans. Mariant  
sa voix au violoncelle, elle est



Réservation conseillée au 05 62 68 19 00

10€ / 7€ / Abonnement et tarif de groupe: 10 entrées pour 60€

## ATELIER THEATRE- MASQUE

pour les 8-12 ans  
Animé par Perrine Lurcel

Les mercredi de 17h15 à 18h15  
à Castéra Verduzan  
Séance de découverte gratuite le  
mercredi 6 octobre.

A partir de l'univers de la Commedia  
Dell'Arte, chacun devra confectionner  
son masque, se créer une silhouette et  
s'aventurer dans la recherche de son  
personnage.

Age: 8-12 ans

Jour: mercredi hors période de vacances  
scolaires

Horaires: 17h15-18h15

Lieu: Castéra-Verduzan (hall de la mairie)

Tarifs: 90€ l'année (30 séances d'octobre à  
juin) +10€ d'adh - possibilité paiement par  
trimestre.

Infos: Perrine 05 62 68 19 00

Rendez-vous secret avec Melle  
Tachon à Roquelaure  
25, 26, 27 nov.

C'est un rendez-vous pour adultes consentants  
que nous vous proposons dans le village de  
Roquelaure. Il sera secret jusqu'au dernier  
moment. Nbr de places très limité, appelez au  
05 62 68 19 00, nous vous communiquerons le

Raymond Raymondson,  
magicien raté à Cézan

Sam. 18 dec. à 17h

Honnête, "Raymond Raymondson" tente, entre  
deux cigarettes et à défaut d'être prêt, d'être au  
moins à la hauteur de ses ambitions. Un peu  
dépissé et s'oubliant parfois, il se perd entre sa  
magie et son goût réel pour les mauvais gags.

Voici notre rendez-vous de Noël pour les

Avec le soutien de l'Europe, FSE, Etat, Conseil Régional Midi-Pyrénées - Pays d'Auch, Conseil Général du Gers,  
Communauté de Communes Coeur de Gascogne,

Communes de Castéra-Verduzan, Castillon-Massas, Cézan, Jégun, Lavardens et Roquefort ;  
IDEAL 32. Merci à DFM 930





## Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- Amicale des Sapeurs Pompiers : M. Riera L., 33, avenue de la Ténarèze - Castéra Verduzan - 05 62 68 19 64
- ACR Basket : Pdt M Carpentier Erick - « Le Bacquiat » - Castéra Verduzan - 05 62 68 12 02
- Club Beau Soleil : Pdte Mme Sauton Anne-Marie - « Vieux Castéra » - Castéra Verduzan - 05 62 68 11,99
- Commerçants / Artisans : Pdte Mme Daries Karine - Castéra Verduzan - 05 62 68 18 30
- **Festif' Pompiers Castéra** : Pdt M. Rinaldi J.J. - 2, rue de Bissins - Castéra Verduzan - 06 07 12 60 53
- F.N.A.C.A. : Amicale des Anciens Combattants :  
Pdt M. Lapeyre J.C. - Guillot-du-Haut Castéra Verduzan - 05 62 68 13 21
- Football Club Castéra Verduzan :  
Co/Pdt M. Kaufmann Cl. et M.Rinaldi J.J - 12, rue des Ecoles - Castéra - 05 62 68 15 71 - 06 07 12 60 53
- Foyer des Jeunes : Pdte Melle Maurens Anne - 70, Avenue des Thermes - Castéra Verduzan - 06.87.77.05.73
- I.D.E.A.L. : Pdt M. Agras P. - 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05 62 68 14 39
- La Petite Pierre : Pdt M. Combes M. - « En Boubé » - Roquelaure - 05 62 68 19 00 - [www.petitepierre.net](http://www.petitepierre.net) - [petitepierre@free.fr](mailto:petitepierre@free.fr)
- Les Amis du Vieux Castéra : Pdte M. Maza D. - au Vieux Castéra - Castéra Verduzan - 05 62 68 12 25
- Musicoli : Pdte Mme Halling Alexandra - Lartet - Castéra Verduzan - 06 75 55 51 38
- Office du Tourisme et du Thermalisme en « **Cœur de Gascogne** » :  
Pdt M. Ramouneda Bernard - 2, rue de l'Eglise - Castéra Verduzan - 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Veronique Mascarenc - rue de la Guingette - Castéra - 05 62 68 19 86
- Saint Hubert Castéroise : Pdt M. Agras P. - 20, rue du Lac - Castéra Verduzan - 05 62 68 14 39
- Société Hippique : Pdt M. Fitte M. - « Pardiac » - Larroque-Saint-Sernin - 05 62 68 11 03
- Société de Pêche : Pdt M. Pallares E. - au « Hitton » - Castéra Verduzan - 05 62 68 12 58
- Gascogne et Traditions :  
Co-Pdts Mr Lapeyre Jean-Claude et Mr Sauton Michel - Castéra - 05 62 68 13 21 ou 05 62 68 11 99
- DFM930 : Pdte Mme Mula Valérie - 1, rue des Ecoles - Castéra Verduzan - 05.62.29.14.20 - [dfm930@orange.fr](mailto:dfm930@orange.fr)





⇒ Mairie :

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : [mairie.castera@wanadoo.fr](mailto:mairie.castera@wanadoo.fr)
- Services des Eaux : 06.82.88.30.76

⇒ Ecole : 05 62 68 13 35

⇒ Salle de Sport : 05 62 68 19 80

⇒ Stade Municipal : 05 62 68 18 50

⇒ Office de Tourisme :

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : [ot-si.castera@wanadoo.fr](mailto:ot-si.castera@wanadoo.fr)

⇒ Paroisse Saint-Pierre-Barran-Jégun

Abbé Jean-Claude Lagouanelle

- Télécopie : 05 62 64 40 12
- Courrier électronique : [j.lagouanelle@wanadoo.fr](mailto:j.lagouanelle@wanadoo.fr)

⇒ La Poste : 05 62 68 13 29

⇒ Crédit Agricole : 05 62 68 13 27

⇒ Groupe Médical : 05 62 68 11 33

⇒ **Cabinet d'Orthophonie** : 05 62 68 85 04

⇒ Cabinet Infirmier : 05 62 65 56 18

⇒ Cabinet Dentiste : 05 62 68 12 55

⇒ Pharmacie : 05 62 68 13 20

⇒ Kinésithérapeute : 05 62 68 14 25

⇒ Association **Can**tonale d'Aide à Domicile : 05 62 68 15 75

⇒ Centre de loisirs « La Boitamôme » : 05 62 68 19 86

**En cas d'Urgences** : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17